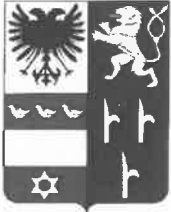


**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 27 MARS 2024**



**VILLE
D'AMILLY**

Boîte Postale n° 909
45209 AMILLY CEDEX
Tél : 02.38.28.76.00
Fax : 02.38.28.76.11

Objet :

Piscine municipale – Création d'une nouvelle activité et tarification

Date de convocation

21 mars 2024

Nombre de Conseillers

En exercice : 33
Présents : 26
Votants : 32

**Pour Extrait Conforme,
Pour Le Maire,
Par délégation
Le fonctionnaire titulaire,
Nadine DUMONT**



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

045-214500043-20240327-DEL2024018-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/04/2024

Publication : 02/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

L'An Deux Mille Vingt Quatre, le Vingt Sept Mars à 19 heures
Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie
en séance publique sous la présidence de **Monsieur DUPATY
Gérard, Maire**

ETAIENT PRESENTS :

**M. BOUQUET, Mmes FEVRIER, BEDU, CARNEZAT,
M. LECLOU, Mme TURBEAUX-JULIEN, M. CARON-PERROUD,
Mme CARRIAU
Adjoint (e) s au Maire,**

**MM. ROLLION, LAVIER, Mme TINSEAU, M. FOURNEL,
Mmes FARNAULT, SAJET, M. PATRIGEON, Mme PENIN,
M. RAISONNIER, Mme FOUBET, MM. DAUNAY, GABORET,
Mme PLICHON, MM. BONCENS, BEAULIER, Mme BONNARD,
M. CHALENCON
Conseiller (e) s Municipaux,**

Formant la majorité des Membres en exercice

ABSENTS EXCUSES :

| | |
|--------------------------|--------------------------------------|
| M. SZEWCZYK | Pouvoir à M. BOUQUET |
| Mme FOLY | Pouvoir à M. DUPATY |
| Mme MOLINA-AUBERT | Pouvoir à M. FOURNEL |
| M. SALL | Pouvoir à M. LAVIER |
| M. DESPLANCHES | Pouvoir à Mme TURBEAUX-JULIEN |
| Mme HUTSEBAUT | Pouvoir à Mme FOUBET |
| M. ABRAHAM | |

ABSENT :

Madame FOUBET Gladys a été élue Secrétaire de séance.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AMILLY

C.M. du 27 mars 2024

LL/N°2024/18

OBJET : Piscine municipale – Création d'une nouvelle activité et tarification

Monsieur le Maire expose :

L'accueil des classes amilloises au sein de la piscine sur les différents cycles d'apprentissage de la natation, nous permet de constater que le niveau global des enfants est en baisse.

De nombreux élèves sont en difficulté et ne possèdent pas les bases essentielles que représente la familiarisation ou l'aisance aquatique.

Depuis ce constat, il est proposé de créer une nouvelle activité au sein de la piscine municipale à destination des enfants de 5 à 7 ans révolus (grande section au CE1) et sous forme de stage intensif d'une semaine (5 jours).

Ces stages collectifs d'une durée de 45 minutes permettront une approche du milieu aquatique de manière ludique et éducative pour faciliter l'apprentissage de la natation.

Ils seront organisés pendant les vacances scolaires, par groupe de 12 à 15 enfants maximum sur un créneau horaire à définir entre 11h30 et 13h30.

Le tarif proposé est de 25 € le stage par enfant pour 5 séances comprenant le coût de l'entrée et celui de l'encadrement de l'activité par un maître-nageur municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

OUI l'exposé de Monsieur le Maire,

APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE,

APPROUVE la création de cette nouvelle activité municipale au sein de la piscine.

APPROUVE le tarif de l'activité soit 25 € le stage de 5 séances ou 20 € pour le cas d'une semaine avec un jour férié.

PRECISE que les recettes en résultant seront imputées au Budget de la Ville.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification et de sa télétransmission au contrôle de légalité

FAIT et DELIBERE les jour, mois et an que dessus.